

Les enjeux de la mobilité

La mobilité et l'accessibilité comme stratégie de développement local

La facilitation de la mobilité contribue à l'amélioration du cadre de vie, de la santé publique et favorise l'attractivité du territoire. Toute politique publique de mobilité joue un rôle transversal majeur dans les stratégies de recompositions territoriales et dans le dynamisme local. Les leviers d'actions sont multiples et doivent tenir compte de la gouvernance pour leur bonne mise en œuvre.

La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) s'inscrit dans une réflexion autour de 4 enjeux liés à la mobilité:

- ➔ La crise environnementale qui nécessite de diversifier les moyens de transport pour se tourner vers des moyens moins polluants.

- ➔ Le manque d'investissement pour les mobilités du quotidien ; les investissements ont longtemps été tournés vers les grands projets structurants.
- ➔ La dépendance à la voiture dans de nombreux territoires (notamment peu denses). Cela engendre : un coût important pour le budget des ménages, un accès difficile aux services et au lien social pour ceux qui ne possèdent pas de voiture (personnes âgées, personnes à mobilité réduite, étudiants).
- ➔ La multiplication des transports innovants (par exemple, covoiturage permis par le partage de la donnée). Cela engendre une nécessaire coordination entre les différents moyens de transport et entre les acteurs publics et privés.

Le contexte local

Le territoire

Un territoire engagé dans une démarche de développement local respectueuse

- ➔ Le SCoT de la CC des Portes de Sologne approuvé en 2021 prend en compte les problématiques de mobilité
- ➔ Le PLUi en cours d'élaboration
- ➔ Le PCAET du PETR Forêt d'Orléans Loire – Sologne en cours d'actualisation
- ➔ Le SRADDET de la Région Centre Val de Loire
- ➔ Une étude mobilité InterSCOT réalisée en 2017/2018

Un territoire rural constitué de bourgs

- ➔ 15 400 habitants dont près de 7 400 à La Ferté-Saint-Aubin
- ➔ 7 communes
- ➔ Un territoire polarisé sur La Ferté-Saint-Aubin et à proximité d'Orléans Métropole

Une offre de mobilité variée mais limitée, à conforter/développer



Les enjeux

- Réduire la part modale de la voiture
- Favoriser les mobilités partagées
- Réduire la dépendance à la voiture sur le territoire
- Développer des services de mobilité à adapter aux besoins
- Réduire les besoins de mobilité en contribuant à la redynamisation des centres bourgs
- Favoriser le développement des modes actifs
- Co-construire le projet avec les élus, la population et les acteurs de la mobilité

Le contexte local

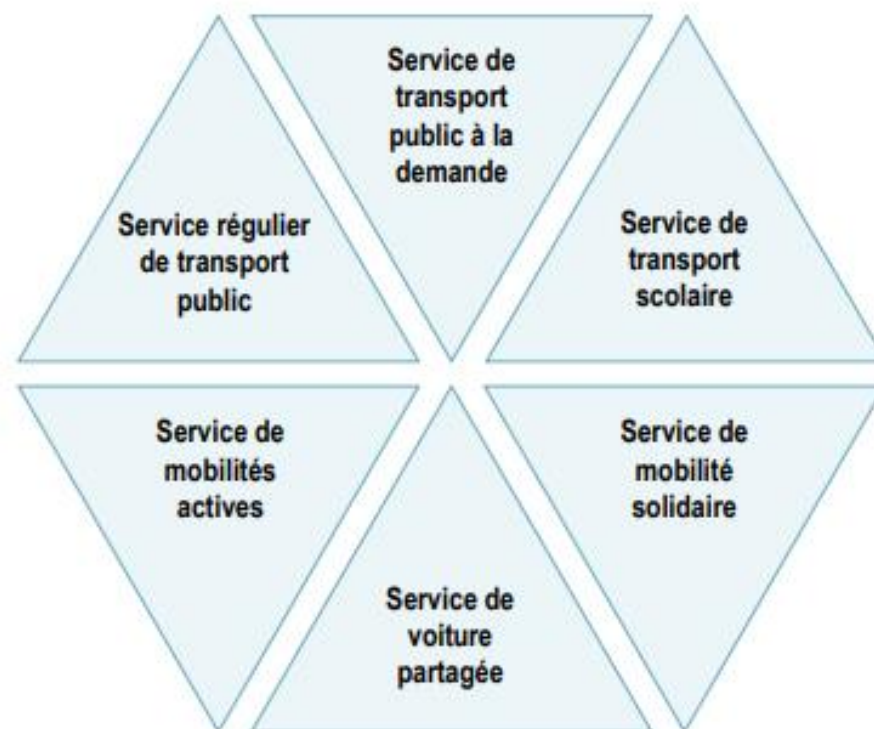
La compétence mobilité : 6 champs d'action

Prendre la compétence mobilité n'implique pas de l'exercer pleinement et immédiatement

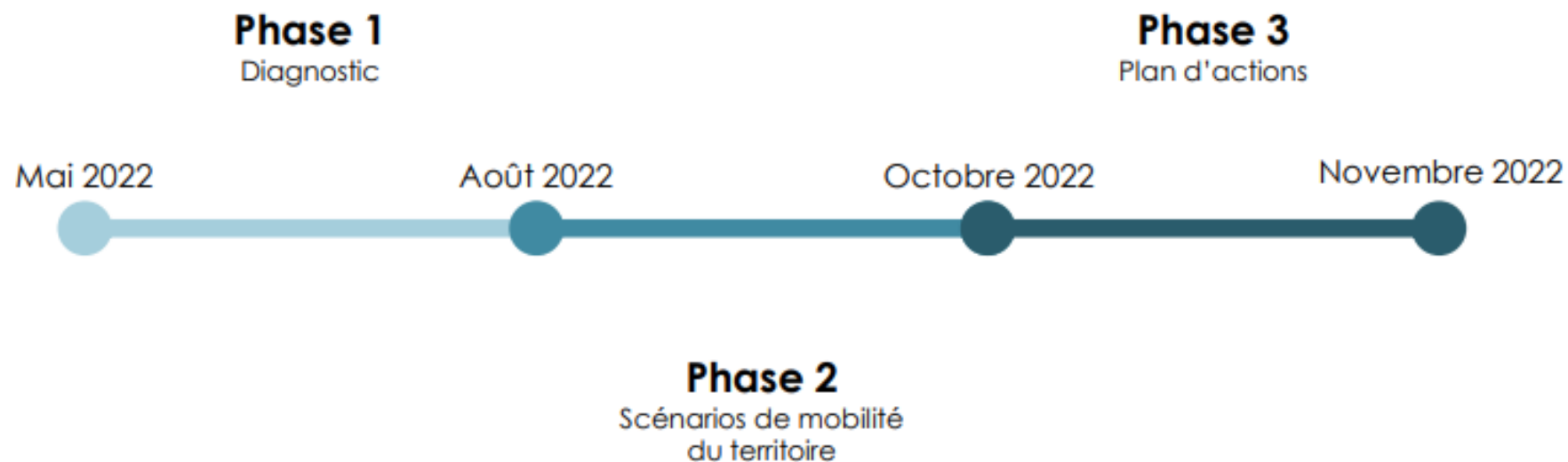
- L'AOM peut choisir de n'organiser aucun des services de mobilité, ou seulement ceux qui répondent aux besoins du territoire.
- L'AOM peut prendre la compétence mobilité dans un objectif d'en faire usage à long terme.

Le financement des mobilités

- Pour percevoir le versement mobilité, l'AOM doit organiser un service régulier de transport public de personnes. Ce versement mobilité peut être affecté à tous les services de mobilité.



Principales échéances de la mission



ATOUS

- Un territoire polarisé autour de La Ferté-Saint-Aubin
- Un territoire desservi en TER via la Gare de La Ferté-Saint-Aubin
- Une attractivité touristique forte
- Une proximité à la Métropole d'Orléans rendant le territoire attractif
- Un fort engagement de la collectivité porteuse d'actions en faveur de la mobilité

FAIBLESSES

- Une très forte dépendance à la voiture individuelle
- Un réseau interurbain Rémi peu adapté aux publics non scolaires
- Des itinéraires cyclables encore peu développés
- Des difficultés de mobilités pour les personnes âgées et les ménages non motorisés
- Des difficultés dans la coordination des offres de transport publics

OPPORTUNITES

- La prise de compétence mobilité
- Une vraie attente de la population sur des actions en matière de mobilité
- Une collectivité volontariste déjà engagée dans une politique volontariste en matière de mobilité, avec notamment l'implantation d'aménagements cyclables

MENACES

- Une habitude de l'autosolisme très présente
- Des ressources financières à mobiliser
- Un dialogue à mener en lien avec les autres partenaires institutionnels (EPCI voisins, Région CVL, Département, Métropole d'Orléans, etc)
- Une multiplication des services et plateformes de mobilité dispersant les offres et entraînant une perte de visibilité, en particulier pour le covoiturage

Plan d'Actions

Axe 1

Renforcer les solutions de transports publics

Action 1

Travailler avec la Région sur l'offre de transport interurbain (TER & Cars Rémi)

Action 2

Mettre en place de nouvelles lignes de transport public

Action 3

Développer le transport à la demande (TAD)

Axe 2

Favoriser les mobilités partagées

Action 4

Créer de nouvelles aires de covoiturage

Action 5

Proposer une plateforme unique de mise en relation des covoitureurs

Action 6

Accompagner les entreprises dans l'élaboration de leur Plan de Mobilité

Action 7

Développer l'autopartage et les voitures partagées dans les communes

Axe 3

Favoriser les mobilités actives

Action 8

Développer des aménagements cyclables et du jalonnement

Action 9

Développer des stationnement vélo sécurisés

Action 10

Favoriser le développement de solutions d'entretien & de réparation de vélo

Action 11

Favoriser la mobilité piéton et vélo par la sécurisation des cheminements

Axe 4

Favoriser la démobilité

Action 12

Encourager le développement du télétravail et des tiers-lieux

Action 13

Favoriser le développement des commerces de proximité et des services à la population

Axe 5

Renforcer la communication et la sensibilisation

Action 14

Développer un plan de communication

Action 15

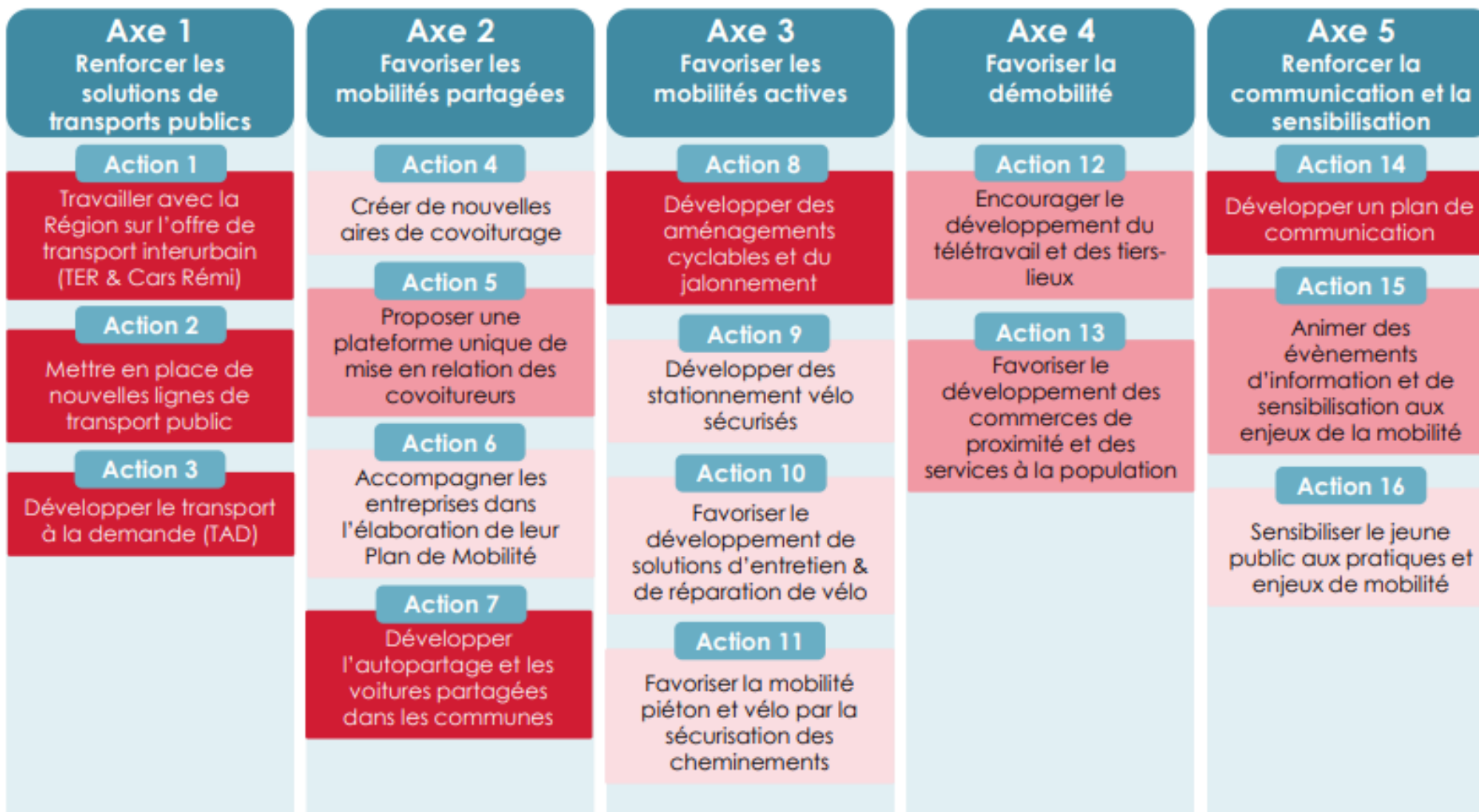
Animer des événements d'information et de sensibilisation aux enjeux de la mobilité

Action 16

Sensibiliser le jeune public aux pratiques et enjeux de mobilité

Plan d'Actions - Priorisation

6

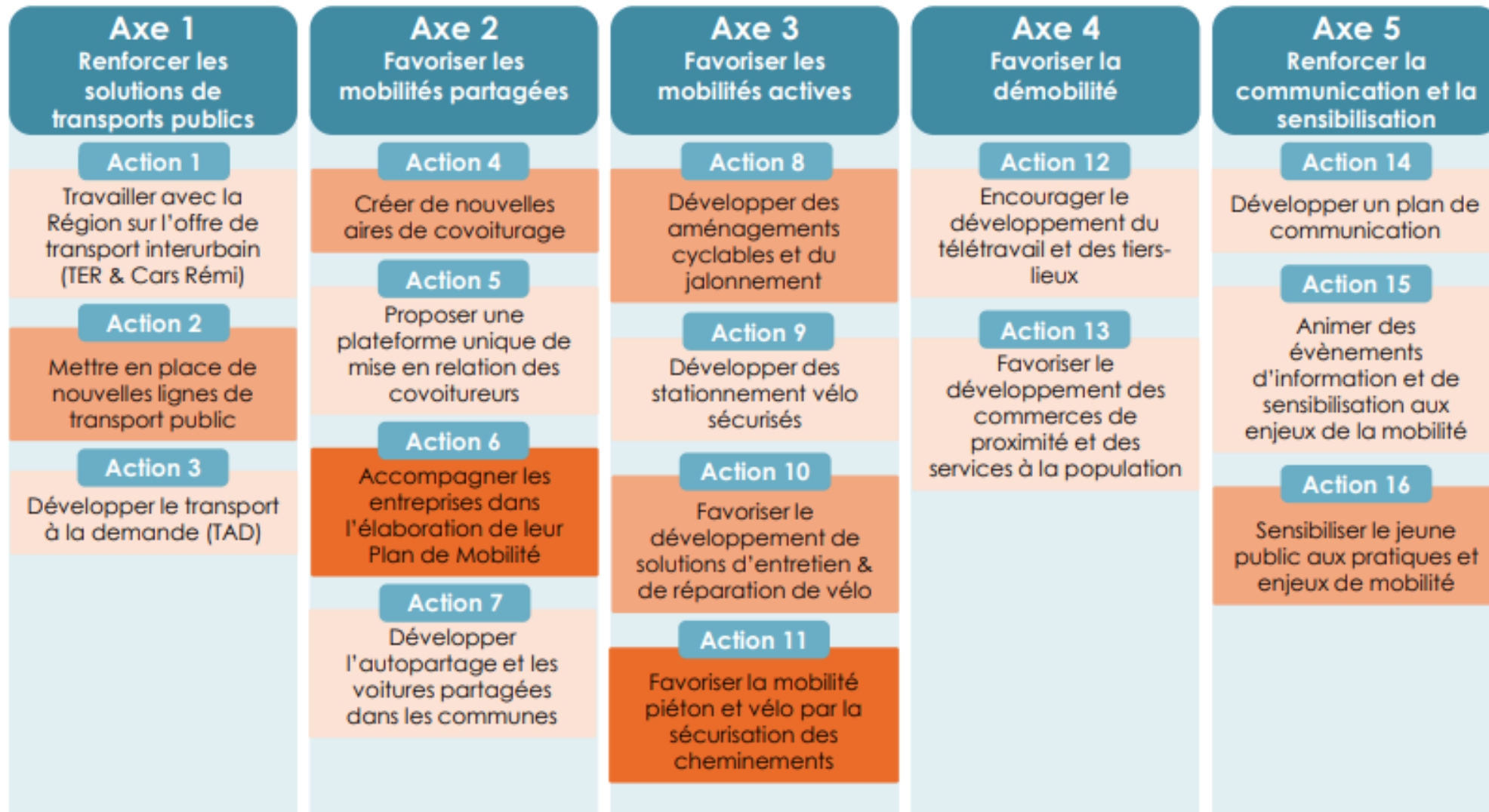


Priorité 1

Priorité 2

Priorité 3

Plan d'Actions - Temporalité de mise en œuvre



Court terme
 Moyen terme
 Long terme